



Critère 1 - Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations			
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat	Formation continue aux nouvelles compétences aides-soignantes
LIEU IFSI IFAS du CH de Chauny 94, rue des anciens combattants d'AFN et TOM 02300 Chauny	LIEU IFSI IFAS du CH de Chauny 94, rue des anciens combattants d'AFN et TOM 02300 Chauny	LIEU IFSI IFAS du CH de Chauny 94, rue des anciens combattants d'AFN et TOM 02300 Chauny	LIEU IFSI IFAS du CH de Chauny 94, rue des anciens combattants d'AFN et TOM 02300 Chauny
QUOTA 75 places	QUOTA 65 places Répartition du quota sur deux rentrées , soit 32 places en janvier et 33 en septembre	QUOTA 12 places	QUOTA 12 places
PRÉREQUIS <ul style="list-style-type: none">- Avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection- Être titulaire du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme	PRÉREQUIS <ul style="list-style-type: none">- Avoir 17 ans au moins à la date de l'entrée en formation- Avoir été sélectionné sur la base d'un dossier et d'un entretien	PRÉREQUIS <ul style="list-style-type: none">- Être professionnel de santé : IDE – AS – IDE référente – Coordinatrice Cadre de santé	PRÉREQUIS <ul style="list-style-type: none">- Être professionnel de santé : AS –diplômés avant 2022



Critère 1 - Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations			
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide- soignante	Formation continue au tutorat	Formation continue aux nouvelles compétences aides-soignantes
<ul style="list-style-type: none">- Pour les candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue (article L6311-1 du code du travail) :<ul style="list-style-type: none">* Justifier d'une cotisation à un régime de protection sociale d'une durée minimum de 3 ans* Avoir réussi les <u>épreuves de sélection</u>	OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none">- Former des professionnels de santé, autonomes, responsables, opérationnels dès la prise de poste et aptes à travailler en équipe pluri-professionnelle.	OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none">- Développer les compétences au tutorat pour accompagner l'étudiant dans son parcours de professionnalisation- Organiser l'accueil d'un stagiaire à partir d'un livret d'accueil et d'une charte d'encadrement	OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none">- Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne. Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes. Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude. (Module A)- Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aiguë en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluri



Critère 1 - Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations			
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat	Formation continue aux nouvelles compétences aides-soignantes
<ul style="list-style-type: none">- Apprendre à l'étudiant à reconnaître ses émotions- Favoriser le développement d'une éthique professionnelle		<ul style="list-style-type: none">- Évaluer et superviser les activités d'apprentissage des apprenants- Évaluer la progression et l'acquis- Transférer son savoir-faire et ses connaissances à un nouvel arrivant- Professionnel dans le service	<p>professionnelle à partir de l'évaluation de la situation.</p> <p>Évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention. (Module B)</p> <ul style="list-style-type: none">- Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluri professionnelle.- Repérer les situations à risque en particulier la maltraitance pour la personne pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter.- Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluri professionnelle et évaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant. (Module C)



Critère 1 - Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations			
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide- soignante	Formation continue au tutorat	Formation continue aux nouvelles compétences aides-soignantes
DURÉE	DURÉE	DURÉE	DURÉE
<p>6 semestres sur 3 années, 4200 heures dont :</p> <ul style="list-style-type: none">- 750h de cours magistraux- 1 050h de travaux dirigés- 2 100h de stages cliniques soit 50% de la formation- 300h de travail personnel guidé	<p>La formation comporte 44 semaines de formation théorique et clinique soit 1 540 heures, se répartissant en 770 heures (22 semaines) de formation théorique et 770 heures (22 semaines) de formation clinique. L'enseignement en institut de formation et les stages cliniques sont organisés sur la base de 35 heures par semaine.</p>	<ul style="list-style-type: none">- 2 fois deux jours au premier semestre- 2 fois deux jours au 2^{ème} semestre	<ul style="list-style-type: none">- 3 jours au premier semestre- 3 jours jours au 2^{ème} semestre



Critère 1 - Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations			
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat	Formation continue aux nouvelles compétences aides-soignantes
<p>MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour les bacheliers ou équivalents : inscriptions sur la plateforme PARCOURSUP Pour découvrir le calendrier complet de Parcoursup, cliquer ici- Pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue (FPC) : épreuves de sélection Calendrier des épreuves de sélection 2023 à venir. La rentrée se déroule début septembre.	<p>MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS</p> <ul style="list-style-type: none">- Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de l'institut ou à retirer sur place à l'IFAS de Chauny- Pour découvrir le calendrier complet cliquer ici- Double rentrée : en janvier et en septembre	<p>MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS</p> <ul style="list-style-type: none">- Se rapprocher du service Formation continue de votre établissement.	<p>MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS</p> <ul style="list-style-type: none">- Se rapprocher du service Formation continue de votre établissement.



Critère 1 - Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations			
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat	Formation continue aux nouvelles compétences aides-soignantes
TARIFS <ul style="list-style-type: none">- 8371€ pour l'année 2025- Pour les FPC (Formation professionnelle continue), les frais d'inscription aux épreuves de sélection s'élèvent à 70€- Droits universitaires : 178€- Contribution vie étudiante et campus : 105 €	TARIFS <ul style="list-style-type: none">- Le coût de la formation Aide-Soignante s'élève à 7700€ pour l'année 2025.	TARIFS <ul style="list-style-type: none">- Varient selon les modalités de réalisation de la formation : en intra, en extra. Contacter l'IFSI IFAS de Chauny.	TARIFS <ul style="list-style-type: none">- Varient selon les modalités de réalisation de la formation : en intra, en extra. Contacter l'IFSI IFAS de Chauny.
MÉTHODES MOBILISÉES <p>La formation en soins infirmiers est basée sur l'alternance intégrative :</p> <ul style="list-style-type: none">- Apprentissage théorique- Apprentissage pratique <p>La formation est structurée autour de l'étude de situations cliniques privilégiant une pédagogie participative, démonstrative et active.</p>	MÉTHODES MOBILISÉES <p>La formation aide-soignante est basée sur l'alternance intégrative :</p> <ul style="list-style-type: none">- Apprentissage théorique- Apprentissage pratique <p>La formation est structurée autour de l'étude de situations cliniques privilégiant une pédagogie participative, démonstrative et active.</p>	MÉTHODES MOBILISÉES <ul style="list-style-type: none">- Expression des représentations- Apports théoriques- Analyse de pratique- Exercices en travail de groupe	MÉTHODES MOBILISÉES <ul style="list-style-type: none">- Apports théoriques et supports vidéos- Démarche réflexive à partir d'études de cas- Analyses de pratiques- Jeux de rôle et de simulation en santé.- Simulation procédurale et ateliers pratiques



Critère 1 - Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations			
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat	Formation continue aux nouvelles compétences aides-soignantes
<p>MODALITÉS D'ÉVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none">- Évaluation formative : a pour fonction de favoriser la progression des apprentissages et de renseigner l'étudiant sur les acquis ou les éléments à améliorer.- Évaluation sommative : a pour fonction l'attestation ou la reconnaissance des apprentissages. Elle survient au terme d'un processus d'enseignement et sert à sanctionner ou à certifier le degré de maîtrise des apprentissages des étudiants. <p>Les évaluations peuvent être individuelles ou groupales, écrites ou orales voire sous la forme d'ateliers pratiques pour certaines UE.</p>	<p>MODALITÉS D'ÉVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none">- Évaluation formative : a pour fonction de favoriser la progression des apprentissages et de renseigner l'étudiant sur les acquis ou les éléments à améliorer.- Évaluation sommative : a pour fonction l'attestation ou la reconnaissance des apprentissages. Elle survient au terme d'un processus d'enseignement et sert à sanctionner ou à certifier le degré de maîtrise des apprentissages des étudiants. <p>Les évaluations peuvent être individuelles ou groupales, écrites ou orales voire sous la forme d'ateliers pratiques pour certains modules.</p>		<p>MODALITÉS D'ÉVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none">- Module A : pratique simulée des paramètres vitaux et étude de situation de raisonnement clinique- Module B : étude de situation sur la qualité du soin- Module C : étude de situation avec analyse des signes de fragilités, repérage de situation à risque et pertinence des mesures de prévention proposées.



Critère 1 - Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

<h3>Détail des formations</h3>			
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat	Formation continue aux nouvelles compétences aides-soignantes
<p>CERTIFICATION</p> <p>Les étudiants ayant validé les 5 premiers semestres de la formation soit l'équivalent de 150 crédits et ayant effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation du semestre 6 sont autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'État d'infirmier, il vaut grade de Licence et s'inscrit dans le dispositif universitaire Licence-Master-Doctorat.</p>	<p>CERTIFICATION</p> <p>Le diplôme d'Etat d'aide-soignant s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétences acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel.</p>	<p>CERTIFICATION</p> <ul style="list-style-type: none">- Formation continue non certifiante	<p>CERTIFICATION</p> <ul style="list-style-type: none">- Attestation de validation des trois modules



Critère 1 - Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations			
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat	Formation continue aux nouvelles compétences aides-soignantes
<p>ACCESSEBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</p> <p>L'IFSI IFAS de Chauny s'inscrit dans une politique d'égalité des chances et s'engage à mettre en œuvre des mesures d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.</p> <p>Pour plus d'informations vous pouvez consulter la rubrique Handicap</p> <p>TAUX DE RÉUSSITE</p> <p>96% pour l'année 2024</p>	<p>ACCESSEBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</p> <p>L'IFSI IFAS de Chauny s'inscrit dans une politique d'égalité des chances et s'engage à mettre en œuvre des mesures d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.</p> <p>Pour plus d'informations vous pouvez consulter la rubrique Handicap</p> <p>TAUX DE RÉUSSITE</p> <p>91% pour l'année 2024</p>	<p>ACCESSEBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</p> <p>L'IFSI IFAS de Chauny s'inscrit dans une politique d'égalité des chances et s'engage à mettre en œuvre des mesures d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.</p> <p>Pour plus d'informations vous pouvez consulter la rubrique Handicap</p>	<p>ACCESSEBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</p> <p>L'IFSI IFAS de Chauny s'inscrit dans une politique d'égalité des chances et s'engage à mettre en œuvre des mesures d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.</p> <p>Pour plus d'informations vous pouvez consulter la rubrique Handicap</p>



Critère 1 - Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations			
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat	Formation continue aux nouvelles compétences aides-soignantes
<p>MODALITÉS DISPENSES D'ENSEIGNEMENT</p> <p>Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel.</p> <p><u>Art. 7 - (modifié par l'arrêté du 13/12/2018 - art. 3)</u></p> <p>Pour davantage d'informations, consulter la rubrique sur les modalités d'octroi de dispense d'enseignement</p>	<p>PARCOURS PASSERELLES</p> <p>Equivalences et dispenses /Allègement de formation</p> <p>Sont concernées Les personnes titulaires des diplômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- DEAP- BAC PRO ASSP- BAC PRO SAPAT- ADVF- ASMS- DEAES- ARM- Ambulancier <p>Pour davantage d'information consulter la rubrique Formation partielle Aide-soignante : Modalités des équivalences et dispenses d'enseignement; allègements de formation</p>		



Critère 1 - Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

<h2>Détail des formations</h2>			
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat	Formation continue aux nouvelles compétences aides-soignantes
<p>ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE</p> <p>Plusieurs spécialisations permettent à l'infirmier d'évoluer dans sa profession et de découvrir d'autres missions : infirmier-anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, puéricultrice, infirmier en pratique avancée, Cadre de santé, infirmier libéral...</p> <p>Pour plus d'informations, consulter la rubrique Quelles évolutions possibles ?</p> <p>CONTACT</p> <ul style="list-style-type: none">- Par courrier : IFSI-IFAS du Centre Hospitalier de Chauny 94, rue des anciens combattants d'AFN et TOM 02303 Chauny Cedex- Par mail : secretariat.ifsi@ch-chauny.fr	<p>ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none">- Auxiliaire de puériculture- Aide médico-psychologique- Agent de stérilisation- Ambulancier- Infirmier en soins généraux <p>CONTACT</p> <ul style="list-style-type: none">- Par courrier : IFSI-IFAS du Centre Hospitalier de Chauny 94, rue des anciens combattants d'AFN et TOM 02303 Chauny Cedex		



Critère 1 - Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations			
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat	Formation continue aux nouvelles compétences aides-soignantes
<ul style="list-style-type: none">– Par téléphone : 03 23 38 46 20 <p>Pour davantage d'informations sur la formation en soins infirmiers cliquer ici</p>	<ul style="list-style-type: none">– Par mail : secretariat.ifsi@ch-chauny.fr– Par téléphone : 03 23 38 54 46 <p>Pour davantage d'informations sur la formation aide-soignante cliquer ici</p>	<ul style="list-style-type: none">– Par mail : secretariat.ifsi@ch-chauny.fr– Par téléphone : 03 23 38 46 20	<ul style="list-style-type: none">– Par mail : secretariat.ifsi@ch-chauny.fr– Par téléphone : 03 23 38 46 20